

Messieurs les Ministres et chers collègues ;

Monsieur le conseiller à l'éducation du Chef de l'Etat ;

Monsieur le conseiller à l'éducation du Premier Ministre ;

Monsieur le Président de la commission éducation du Senat ;

Monsieur le Président de la commission éducation de l'Assemblée ;

Monsieur le Préfet du département de Brazzaville ;

Messieurs les Directeurs de cabinets des Ministres de l'Enseignement ;

Monsieur le Coordonnateur des agences du système des Nations Unies au Congo ;

Mesdames, messieurs les Représentants des agences du système des nations unies au Congo ;

Mesdames, messieurs les Directeurs Généraux ;

Monsieur le Président de l'APEEC ;

Mesdames et messieurs les responsables des Syndicats de l'Enseignement ;

Distingué invités ;

Mesdames ;

Messieurs ;

Chers cadres.

Le Congo, notre pays, comme nous le savons tous est désormais doté d'une stratégie sectorielle de l'Education, qui est en réalité notre politique nationale de développement de l'éducation. Cette stratégie nous permet de mieux gérer au quotidien notre système éducatif. Ce qui constitue en soi une avancée importante dans l'histoire éducative de notre pays. Une nouvelle politique d'envergure sectorielle qui cible les problèmes clés actuels en vue d'une refondation totale de notre système éducatif, qui prend en compte l'ensemble des préoccupations des sous-secteurs concernés, et d'un alignement sur les objectifs du développement d'une économie émergente en 2025. Son élaboration a fait l'objet d'une large consultation de partenaires regroupant le gouvernement, la cour constitutionnelle, le conseil économique et social ainsi que les partenaires nationaux et internationaux, jusqu'à son endossement par le partenariat mondial de l'éducation.

Mesdames ;

Messieurs ;

Distingués invités,

Chers cadres ;

Loin de moi le souci de revenir sur la présentation de cette stratégie qui a déjà fait l'objet d'une cérémonie officielle de

présentation et d'appropriation, je voudrai, juste rappeler qu'il avait été retenu que soit adossé à cette Stratégie Sectorielle de l'Education, un plan d'actions pour sa mise en œuvre effective. C'est ce plan d'action dont la procédure d'élaboration a démarré il y a six mois, qui fait l'objet de la cérémonie de validation ce jour. En effet, si la stratégie sectorielle de l'éducation, dans ses axes stratégiques, vise à construire un système éducatif performant, il va s'en dire qu'elle nécessite un plan d'action pour que se réalise en termes d'actions concrètes et visibles la noble volonté politique qu'elle incarne. La traduction en termes d'actions à mener commande donc que pour des raisons de proximité et d'efficacité, il y ait une première phase d'exécution qui couvre la période de 2017 à 2018. Ce qui correspond à une démarche progressive et réaliste.

Pour des raisons de proximité, oui, parce que nous voulons d'un plan d'action qui tienne compte des réalités spécifiques à chaque département de notre pays. Il s'agit d'aller puiser dans les profondeurs des réalités réelles de chaque circonscription scolaire les besoins propres de développement de notre système éducatif. Ce qui permettra au gouvernement de la République de trouver des réponses de proximité, dans chaque contexte de pression socio-économique que présente l'école dans chaque département. Il ne s'agira plus de proposer à notre système éducatif des perspectives de développement qui ne tiennent pas compte des réalités locales.

Pour des raisons d'efficacité, aussi oui, parce qu'il s'agit de procéder au cas par cas et, selon un temps bien déterminé à la réalisation des objectifs clairement définis dans la Stratégie Sectorielle de l'Education, de faire de sorte que le plan d'action à élaborer s'inscrive raisonnablement dans une perspective de soutenabilité financière globale qui tienne compte des évolutions démographique et macro-économique de notre pays d'ici 2025.

Mesdames ;

Messieurs ;

Distingués invité,

L'élaboration de notre plan d'actions de mise en œuvre de la stratégie sectorielle devra répondre ainsi à une démarche scientifique, prospective et cohérente pour qu'elle ne soit pas une vue de l'esprit. Elle doit être une démarche méthodologique claire qui repose sur des actions bien précises, bien planifiées dans le temps et l'espace en lien avec les préoccupations de notre stratégie ; une démarche programmatique qui contribue progressivement à l'atteinte effective des trois objectifs majeurs que le gouvernement de notre pays s'est donné au travers de cette politique de développement de notre système éducatif ; à savoir : offrir une éducation de base à tous de qualité, dans le socle de 10 ans ; répondre aux besoins en ressources humaines d'une économie émergente et, rendre efficace le pilotage et la gestion du système éducatif. Ces trois axes qui sont dialectiquement liés nécessitent de

notre part une compréhension claire de chaque enjeu, une concertation toujours permanente et collégiale de tous les acteurs afin d'insuffler à l'action éducative recherché le dynamisme et la vitalité dont aura besoin le développement de système éducatif dans sa globalité et duquel dépendent la solidarité et le réalisme de la viabilité de notre marche inébranlable vers une éducation pour tous de qualité.

Toute démarche contraire nous replongerait de facto dans des vieux clichés. Dans l'esprit de notre stratégie, notre plan d'action devra s'inscrire dans le droit fil de notre PND ainsi que dans la vision du chef de l'Etat telle qu'exprimée dans son programme de société intitulé « **Le chemin d'avenir** » qui dit : “une population éduqué, dont une partie est bien formée dans différents domaines tels ceux des sciences, des technologies et des techniques, et une population préparées à accélérer le développement de son pays. D'où l'importance que j'accorde à la modernisation de l'éducation”. Fin de citation

Mesdames ;

Messieurs ;

Chers cadres ;

La mise en œuvre de la stratégie sectorielle de l'éducation est une phase importante, en ce qu'elle constitue aujourd'hui une avancée déterminante dans la marche inébranlable de la

modernisation de notre système éducatif, comme l'appelle de tout son vœu son excellence **Denis Sassou NGUESSO**, Président de la République. Elle s'intègre à ne point douter, dans la dynamique de la mise en œuvre de son projet de société pour lequel il a été élu « **La marche vers le développement** ».

C'est donc pour nous une phase pratique importante de reconquête et de ressaisissement afin de redonner à l'école ce qu'elle a perdu en termes de valeurs, de la réhabiliter, de la moderniser pour qu'elle soit au diapason de l'école nouvelle tournée vers le développement, la formation de qualité et la performance, de sorte à l'arrimer aux aspirations de la modernité pour son développement, et de lui donner la solidité et le réalisme que réclame une Education de qualité.

C'est ici l'occasion d'en appeler au sérieux des uns et des autres et à la responsabilité de tous ceux à qui incombe la tâche d'élaborer ce plan d'actions national de mise en œuvre de notre stratégie. Il ne doit être ni oublié ni laissé pour compter un seul détail qui pénaliserait l'effectivité de la réalisation des objectifs que nous nous sommes nous-mêmes donné pour l'intérêt que nous accordons à l'école. Un intérêt que nous voulons toujours plus grand et plus important que le reste dans l'accomplissement de nos missions respectives.

Ainsi, plus qu'un simple accomplissement d'un devoir, nous devons tous nous sentir interpellés par l'urgente nécessité de voir

notre système éducatif occuper sa place d'antan dans le concert des nations avec fierté et dignité. Que l'acte que nous devons poser aujourd'hui soit une riposte vigoureuse au discrédit permanent et humiliant dont est victime notre école aujourd'hui.

En témoignant ici ma reconnaissance à toutes ces hautes personnalités qui ont voulu rehausser de leur présence cette cérémonie et en réitérant cette reconnaissance aux partenaires des Agences du système des Nations Unies pour leur appui permanent, je déclare ouverts les travaux de l'atelier d'élaboration et de validation du plan d'action de mise de la SSE,

**Je vous remercie.**